Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 035-200064483-20260706-2026_07_06_04-DE

CHÂTEAUGIRON
COMMUNE NOUVELLE DE CHÂTEAUGIRON, OSSÉ ET SAINT-AUBIN DU PAVAIL

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 6 juillet 2026

N° 2026/07/06/04

Nombre de conseillers en exercice : **33** *Nombre de présents* : **28** *Nombre de votants* : **33**	*Date de convocation :* *30 juin 2026*

L'an deux mille vingt-six, le six juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Madame Anne-Marie ECHELARD, Maire de Châteaugiron.

Présents :			
Anne-Marie ECHELARD	Philippe LANGLOIS	Jean-Charles BRIAND	
Catherine TAUPIN	Jean-Marc LÉVÊQUE	Tiphany LANGOUMOIS	Olivier DUDA
Séverine MAYEUX	Ludovic LONCLE	Isabelle CHARPENTIER	Christophe REBULARD
Bertrand TANGUILLE	Bruno VETTIER	Sandrine GUEGUEN	David KELDERMANS
Stéphanie DOUESSIN	Emilie GAUDRÉ	François BRISSIER	Lisa BOISRAMÉ
Samuel LEFEUVRE	Romane GALLIAN	Olivier BODIN	Bénédicte PINARD
Laurent CHAUSSERAY	Solenn ROUGERIE	Marie GUERINEL	Schirel LEMONNE
Stéphane KERSULEC			

Absents :	
Nicolas ANGER donne pouvoir à François BRISSIER	Arnaud BOMPOIL donne pouvoir à Ludovic LONCLE
Clémentine JULIEN donne pouvoir à Stéphanie DOUESSIN	Laetitia MIRALLES donne pouvoir à Séverine MAYEUX
Ludivine ROUAUT donne pouvoir à Romane GALLIAN	

Secrétaire de séance désigné : Monsieur Jean-Marc LÉVÊQUE

Objet : Chantier international des Jeunes Bénévoles 2026

Rapporteur : Philippe LANGLOIS

Par délibération du 27 mars 2008, le Conseil municipal a décidé de mettre en place un projet de chantier de jeunes avec l'association « Etudes et Chantiers Bretagne et Pays de la Loire », durant l'été 2008. Cette association organise des chantiers fondés sur les valeurs de partage, de solidarité et de respect des différences. Depuis, cette opération a été renouvelée tous les ans.

Pour l'année 2026, il est proposé de reconduire ce projet du vendredi 3 juillet au lundi 27 juillet 2026.
Les conditions sont identiques à celles des années précédentes. Les jeunes viendront exclusivement de l'espace Schengen. La convention de partenariat transmise à la Mairie par l'association se trouve en annexe **(Annexe 1.4).**

La Ville de Châteaugiron mettra à disposition des jeunes l'hébergement au gîte de Veneffles, les matériaux et versera une participation de 9 500,00 € à l'association.

Les travaux porteront sur le rejointoiement du muret autour de l'église de Veneffles et les murs en périphérie de la cour du bâtiment du Prieuré. Ils consisteront en :

- le rejointoiement du muret autour de l'église de Veneffles
- la reprise et le rejointoiement des murs et murets de maçonneries autour de la cour du bâtiment du Prieuré.

Ces objectifs techniques pourront être redéfinis d'un commun accord en fonction de l'avancée des travaux et de l'expertise des différents partenaires.

Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 035-200064483-20260706-2026_07_06_04-DE

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération n° 08/4/11 du 27 mars 2008 actant la mise en place du chantier international des jeunes bénévoles,
Vu le budget primitif « Commune » 2026,
Vu la convention de partenariat communiquée en annexe,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Approuve le renouvellement du chantier de jeunes bénévoles en 2026,**
- **Prend en charge l'hébergement des jeunes au gîte de Veneffles et l'achat des matériaux nécessaires au chantier ainsi que le montant de la participation financière,**
- **Autorise Madame la Maire à signer la convention avec l'association Études et Chantiers, annexée à la présente délibération,**
- **Autorise Madame la Maire à solliciter les éventuelles subventions correspondantes à ce projet notamment auprès de la Région Bretagne - Direction du Tourisme et du Patrimoine, ou tout autre organisme financeur.**

Pour Copie Conforme,
La Maire,

MAIRIE de CHATEAUGIRON
ILLE-et-VILAINE

Anne-Marie ECHELARD

Le secrétaire de séance,

L'Adjoint délégué à la Transition écologique, au Développement durable, à l'Agriculture et au Cadre de Vie

Jean-Marc LÉVÊQUE

Jean-Marc LÉVÊQUE